

# Suivi des retombées de poussières autour de la carrière de Narbonne Montgrand

---

## Rapport annuel 2025

ETU-2026-74 - Edition Février 2026

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

[contact@atmo-occitanie.org](mailto:contact@atmo-occitanie.org)

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



# CONDITIONS DE DIFFUSION

---

**Atmo Occitanie**, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

**Atmo Occitanie** met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

[contact@atmo-occitanie.org](mailto:contact@atmo-occitanie.org)

# SOMMAIRE

<b>SYNTHESE .....</b>	<b>1</b>
<b>1. CONTEXTE ET OBJECTIFS.....</b>	<b>2</b>
1.1. CONTEXTE.....	2
1.2. OBJECTIFS.....	2
<b>2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES.....</b>	<b>2</b>
2.1. HISTORIQUE.....	2
2.2. DISPOSITIF DE MESURES.....	3
2.2.1. Description des jauges.....	3
2.2.2. Fréquence des mesures.....	3
2.2.3. Valeur réglementaire.....	3
2.2.4. Niveau de référence.....	3
2.2.5. Implantation des jauges .....	4
<b>3. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE.....</b>	<b>7</b>
3.1. EVOLUTION DU SITE EN 2025 (SOURCE : MATERIAUX GRAND SUD).....	7
3.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2025.....	7
<b>4. RESULTATS OBTENUS.....</b>	<b>8</b>
4.1. TABLEAU DE RESULTATS 2025.....	8
4.1.1 Retombées totales .....	8
4.1.2 Retombées minérales .....	8
4.2. INFORMATION SUR LE RESEAU DE MESURES .....	8
4.3. MOYENNE GENERALE .....	9
4.3.1 Retombées totales .....	9
4.3.2 Retombées minérales .....	9
4.4. DETAILS PAR JAUGE .....	9
4.4.1. Jauge de type a (référence) .....	9
4.4.2. Jauges de type c (limite d'exploitation) .....	9
4.4.3. Jauges de type b (proximité des premières habitations) .....	11
<b>5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>11</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>11</b>

# SYNTHESE

En partenariat avec la société Matériaux Grand Sud, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières autour de la carrière de Mont-Grand dans l'Aude. Concrètement, 4 campagnes de mesures d'un mois ont été réalisées en 2025.

- ➔ L'activité de la carrière peut avoir une influence faible à modérée sur l'empoussièrément de son environnement immédiat. Cette influence apparaît moins marquée qu'en 2024 sous la Tramontane.
- ➔ Au niveau des 1<sup>res</sup> habitations sous les vents dominants, les niveaux d'empoussièrément sont faibles et restent nettement inférieurs à la valeur limite réglementaire.

## SITUATION PAR RAPPORT À LA VALEUR DE REFERENCE

Valeur de référence	Dépassement	Commentaires
500 mg/m <sup>2</sup> /jour en moyenne annuelle glissante sur les jauges de type b (arrêté du 22/09/1994 modifié)	<b>NON</b>	Pas de dépassement de la valeur réglementaire sur le site de type b.

## RETOMBÉES TOTALES ET MINÉRALES : SITUATION POUR L'ANNEE 2025

Les retombées totales sont la somme des retombées de toutes origines, qu'elles soient minérales ou organiques. Dans le cas des carrières et unités de production associées, ce sont les retombées minérales qui sont plus représentatives des émissions de poussière liées à l'activité du site que les retombées totales. Ainsi la part de poussières minérales collectée dans le capteur est déterminée par calcination de la part organique des poussières récoltées (voir les détails sur la méthode de mesure en annexe 5).

Numéro	Type de jauge	Retombées totales en mg/m <sup>2</sup> /jour		Comparaison entre 2024 et 2025	
		Moyenne annuelle 2025 (Moyenne des 4 campagnes de mesures)	Moyenne annuelle 2024 (Moyenne des 4 campagnes de mesures)	Evolution	Pourcentage par rapport à 2024
NA 1	a	136	262	▼	- 48%
NA 2	c	114	253	▼	- 55%
NA 3	c	292	410	▼	- 29%
NA 4	c	235	223	=	+ 5%
MRD5	b	112	139	▼	- 19%
<b>Moyenne du réseau</b>		<b>178</b>	<b>257</b>	<b>▼</b>	<b>- 31%</b>

Numéro	Type de jauge	Retombées minérales en mg/m <sup>2</sup> /jour		Comparaison entre 2024 et 2025	
		Moyenne annuelle 2025 (Moyenne des 4 campagnes de mesures)	Moyenne annuelle 2024 (Moyenne des 4 campagnes de mesures)	Evolution	Pourcentage par rapport à 2024
NA 1	a	76	181	▼	- 58%
NA 2	c	66	184	▼	- 64%
NA 3	c	240	327	▼	- 27%
NA 4	c	168	145	▲	+ 16%
<b>Moyenne du réseau</b>		<b>137</b>	<b>209</b>	<b>▼</b>	<b>- 34%</b>

# 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

---

## 1.1. Contexte

La société Matériaux Grand Sud a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables<sup>1</sup> dans l'environnement de la carrière de Mont-Grand, située en zone non couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Une convention signée entre Matériaux Grand Sud et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

## 1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées de poussières sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités d'exploitation de la carrière sur les niveaux de retombées de poussières dans son environnement,
- le cas échéant, vérifier que les niveaux de retombées de poussières à proximité des 1<sup>ères</sup> habitations sous les vents dominants de l'exploitation soient conformes au seuil réglementaire (voir 2.2.3).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

# 2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

---

## 2.1. Historique

Entre 1996 et 2017, le suivi des retombées de poussières autour de la carrière était effectué par des plaquettes de dépôts selon la norme AFNOR NFX 43-007.

En 2018, en application de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié, un dispositif de surveillance des retombées de poussières avec des mesures par jauges selon la norme AFNOR NF X 43-014 a été mise en place.

En 2023, une jauge de type b a été ajoutée au dispositif de suivi portant à 5 le nombre de points de mesures autour de la carrière.

---

<sup>1</sup> On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrières, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

## 2.2. Dispositif de mesures

### 2.2.1. Description des jauges

« Le collecteur de précipitations » de type jauge est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques.

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitations est un récipient d'une capacité suffisante (10 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (25 cm de diamètre) dont la surface résultante permet la collecte des retombées de poussières de toutes natures (minérales et organiques). Le dispositif est placé à une hauteur de 1,5 mètre. La durée d'exposition du collecteur est d'environ 1 mois. Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

Les retombées sont exprimées en  $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$ .

En complément de la détermination des retombées de poussières totales, il est aussi réalisé la calcination permettant de différencier les parts organiques et minérales des poussières.

☞ Pour plus de détails sur la méthode de mesures, se reporter à l'annexe 5.



### 2.2.2. Fréquence des mesures

Dans un courrier daté du 12 novembre 2019, la DREAL Occitanie a apporté des précisions sur le déroulement des mesures :

- les campagnes de mesures ont une durée de 30 +/- 2 jours,
- l'intervalle entre 2 campagnes de mesures doit être de 60 +/- 2 jours

Afin d'assurer une représentativité saisonnière des mesures, à l'issue des 4 premières campagnes, il est admis un décalage d'un mois pour les 4 campagnes suivantes.

☞ Le calendrier 2024 des mesures est présenté en annexe 1.

### 2.2.3. Valeur réglementaire

L'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié définit une valeur de **500  $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$  en moyenne annuelle glissante** à ne pas dépasser pour les jauges installées à proximité des habitations situées à moins de 1500 mètres de la carrière sous les vents dominants (jauge de type b, voir § 2.2.5).

En revanche, cet arrêté ne prévoit pas de valeur limite pour les jauges situées en limite d'exploitation.

### 2.2.4. Niveau de référence

Empoussièrément annuel (retombées totales)	
Moyenne annuelle	Qualificatif
< 250 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrément faible
250 à 500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrément moyen
> 500 $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$	Empoussièrément fort

Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques totales.

## 2.2.5. Implantation des jauges

### 2.2.5.1. Contexte réglementaire

En application de l'article 19.5 l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les exploitants de carrière, à l'exception de celles exploitées en eau, dont la production annuelle est supérieure à 150 000 tonnes/an sont soumis à la mise en place d'un plan de surveillance des émissions de poussières.

Ce plan de surveillance comprend, entre autre, le choix de la localisation des stations de mesures en fonction des vents dominants et de la présence d'habitations à moins de 1500 mètres de l'exploitation avec :

- au moins une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière (type a),
- le cas échéant, une ou plusieurs stations de mesures implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillants des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 m des limites de propriété de l'exploitation, sous les vents dominant (type b),
- une ou plusieurs stations de mesures implantées en limite de site, sous les vents dominants (type c).

### 2.2.5.2. Application pour la carrière de Mont-Grand

	Type de site	Explications	Sites
Arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié	a	une station de mesures témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière.	<b>NA 1</b> , située à environ 900 mètres au Sud-Est de la carrière
	b	le cas échéant, une ou plusieurs stations de mesures implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou <b>des premières habitations</b> situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants.	<b>MRD 5</b> , située à environ 700 mètres au Nord-Ouest de la carrière ajoutée en 2023
	c	une ou plusieurs stations de mesures implantées en limite de site, sous les vents dominants.	<b>NA 2</b> , située sous la Tramontane, à l'Est de la carrière. <b>NA 3</b> , située sous la Tramontane, au Sud de la carrière <b>NA 4</b> , située sous la Marin, en limite Nord-ouest de la carrière



Carte du dispositif de surveillance de l'empoussièrement autour de la carrière de Mont-Grand

## Sites de prélèvements



NA 1



NA 2



NA 3



NA 4



MRD 5

## 3. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

### 3.1. Evolution du site en 2025 (source : Matériaux Grand Sud)

En 2025, l'activité d'extraction a diminué d'environ 33%, tandis que l'activité de production est restée stable.

L'activité du site a été arrêtée lors des semaines suivantes :

- Eté : semaines 33 et 34
- Hiver : semaine 52

### 3.2. Conditions météorologiques en 2025

La carrière de Mont-Grand est située en zone non couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les paramètres météorologiques (direction et vitesse du vent, température et pluviométrie) nécessaires à l'interprétation des mesures de retombées de poussières peuvent être obtenues :

- soit par une station de mesures implantée sur le site de l'exploitation avec une résolution horaire au minimum,
- soit par un abonnement à des données corrigées en fonction du relief, de l'environnement et de la distance issues de la station météo la plus représentative à proximité de la carrière. L'abonnement à un point d'observation virtuelle (POV) fourni par Météo France est admis.

En 2025, les données météorologiques permettant d'interpréter les mesures de retombées de poussières sont issues d'un point d'observation virtuelle (POV) fourni par Météo France, permettant d'avoir des données horaires modélisées et corrigées de températures, vents et précipitations au niveau de la carrière.

#### ● Précipitations

En 2025, la somme des précipitations pendant les périodes de mesures s'élève à 102 mm, inférieure à celle de 2024 (164 mm).

La répartition des précipitations varie peu entre les périodes d'exposition : elle oscille entre 3 mm et 35 mm.

Sur les 122 jours de mesures, il y a eu 30 jours de précipitations (cumul journalier supérieur à 0,1 mm).

#### ● Vents

Les vents dominants sur le site (*annexe 4*) sont :

- la Tramontane, de secteur Ouest
- le Marin, beaucoup plus faible, de secteur Sud-Est.

Sur les 122 jours d'exposition, il y a eu :

- 118 jours avec au moins une heure de vent > 2,8 m/s
- 76 jours avec au moins une heure de vent > 7 m/s
- 1 jour avec au moins une heure de vent > 14 m/s

La vitesse moyenne des vents sur l'ensemble des périodes d'exposition est de 4.9 m/s.

#### ● Températures

En 2025, la moyenne des températures pendant les périodes de mesures (15,8 °C) est inférieure à celle de 2024 (16,5°C).

## 4. RESULTATS OBTENUS

### 4.1. Tableau de résultats 2025

#### 4.1.1 Retombées totales

Période de l'année 2025	Retombées totales en mg/m <sup>2</sup> /jour				
	NA 1 (type a)	NA 2 (type c)	NA 3 (type c)	NA 4 (type c)	MRD 5 (type b)
29/01 au 26/02	55	65	235	187	95
25/04 au 26/05	200	236	437	384	168
25/07 au 26/08	128	65	262	119	46
27/10 au 27/11	162	91	233	250	140
<b>Moyenne</b>	<b>136</b>	<b>114</b>	<b>292</b>	<b>235</b>	<b>112</b>
<b>Maximum</b>	<b>200</b>	<b>236</b>	<b>437</b>	<b>384</b>	<b>168</b>
<b>Minimum</b>	<b>55</b>	<b>65</b>	<b>233</b>	<b>119</b>	<b>46</b>

#### 4.1.2 Retombées minérales

Période de l'année 2025	Retombées minérales en mg/m <sup>2</sup> /jour			
	NA 1 (type a)	NA 2 (type c)	NA 3 (type c)	NA 4 (type c)
29/01 au 26/02	38	53	220	158
25/04 au 26/05	88	86	307	146
25/07 au 26/08	71	50	229	141
27/10 au 27/11	106	75	202	226
<b>Moyenne</b>	<b>76</b>	<b>66</b>	<b>240</b>	<b>168</b>
<b>Maximum</b>	<b>106</b>	<b>86</b>	<b>307</b>	<b>226</b>
<b>Minimum</b>	<b>38</b>	<b>50</b>	<b>202</b>	<b>141</b>

### 4.2. Information sur le réseau de mesures

Les poses et déposes des jauges sont effectuées par Atmo Occitanie. L'analyse des jauges est réalisée par un laboratoire accrédité COFRAC et sélectionné par Atmo Occitanie.

Aucune modification du réseau n'a été effectuée au cours de l'année.

Aucune anomalie n'a été relevé sur le dispositif de mesures au cours de l'année.

## 4.3. Moyenne générale

### 4.3.1 Retombées totales

**La moyenne générale des retombées totales du réseau s'établit pour l'année 2025 à 178 mg/m<sup>2</sup>/jour, inférieure à celle de 2024 (257 mg/m<sup>2</sup>/jour).**

L'empoussièrement moyen le plus élevé (285 mg/m<sup>2</sup>/jour) a été enregistré lors de la 2<sup>e</sup> période de mesures ; inversement, l'empoussièrement moyen le plus faible (124 mg/m<sup>2</sup>/jour) a été enregistré durant la 3<sup>e</sup> période de mesures.

La moyenne 2025 est la plus faible depuis le début des mesures en 2018.

### 4.3.2 Retombées minérales

**La moyenne générale des retombées minérales du réseau s'établit pour l'année 2025 à 137 mg/m<sup>2</sup>/jour, légèrement inférieure à celle de 2024 (209 mg/m<sup>2</sup>/jour).**

L'empoussièrement moyen minéral reste globalement homogènes pendant l'année, variant de 117 mg/m<sup>2</sup>/jour lors de la 1<sup>re</sup> campagne de mesures à 157 mg/m<sup>2</sup>/jour lors de la 2<sup>e</sup> période de mesures.

## 4.4. Détails par jauge

### 4.4.1. Jauge de type a (référence)

**La jauge NA 1**, située à environ 900 mètres au Sud-Est de la carrière, sert de référence au réseau.

**Retombées totales** : en 2025, elle affiche une moyenne annuelle faible (136 mg/m<sup>2</sup>/jour), en diminution par rapport à celle de 2024 (262 mg/m<sup>2</sup>/jour, empoussièrement modéré).

Sur cette jauge, les niveaux de retombées totales varient entre les périodes de mesures : il y a ainsi un ratio d'environ 4 entre la valeur maximale (200 mg/m<sup>2</sup>/jour) constatée lors de la 2<sup>e</sup> période de mesures et la valeur minimale (55 mg/m<sup>2</sup>/jour) enregistrée lors de la 1<sup>re</sup> période de mesures.

**Retombées minérales** : en 2025, la part des retombées minérales reste majoritaire (56%) sur cette jauge ; elle est néanmoins en diminution par rapport à 2024 (69%). Les retombées minérales s'élèvent ainsi à 76 mg/m<sup>2</sup>/jour, en diminution par rapport à 2024 (181 mg/m<sup>2</sup>/jour).

### 4.4.2. Jauges de type c (limite d'exploitation)

**La jauge NA 2** est située à la limite Est de la carrière (sous la Tramontane).

**Retombées totales** : elle enregistre de faibles retombées totales (114 mg/m<sup>2</sup>/jour), en diminution par rapport à celles de 2024 (253 mg/m<sup>2</sup>/jour, retombées totales modérés).

L'empoussièrement relevé lors de la 2<sup>e</sup> période de mesures, bien que faible (236 mg/m<sup>2</sup>/jour) contraste avec les niveaux très faibles enregistrés le reste de l'année (65 mg/m<sup>2</sup>/jour, et 91 mg/m<sup>2</sup>/jour).

**Retombées minérales** : en 2025, la part des retombées minérales récoltées sur cette jauge (58 %) est majoritaire et en diminution par rapport à celle de 2024 (73%). Cette jauge enregistre un empoussièrément minéral très faible (66 mg/m<sup>2</sup>/jour) en nette diminution par rapport à celui de 2024 (184 mg/m<sup>2</sup>/jour).

Les niveaux d'empoussièrément constatés lors des campagnes de mesures sont équivalents, voire inférieurs à l'empoussièrément de référence. Cette jauge n'est pas influencée par l'activité de la carrière.

**La jauge NA 3** est située à la limite Est de la carrière (sous la Tramontane).

**Retombées totales** : elle enregistre en 2025 des retombées totales modérées (292 mg/m<sup>2</sup>/jour), en diminution par rapport à celles de 2024 (410 mg/m<sup>2</sup>/jour).

La moyenne 2025 est la plus faible depuis le début des mesures en 2018.

A l'exception de la 2<sup>e</sup> période de mesures qui affiche un empoussièrément modéré (437 mg/m<sup>2</sup>/jour), les niveaux d'empoussièrément relevés lors des autres campagnes de mesures disponibles sont plus faibles et homogènes (ils varient entre 233 mg/m<sup>2</sup>/jour et 262 mg/m<sup>2</sup>/jour).

**Retombées minérales** : en 2025, cette jauge enregistre un empoussièrément minéral faible (240 mg/m<sup>2</sup>/jour) en diminution par rapport à 2024 (327 mg/m<sup>2</sup>/jour, empoussièrément modéré). La part des retombées minérales reste très importante (82%), équivalente à celle de 2024 (80%). La quasi-totalité des poussières récupérées dans cette jauge a ainsi une origine minérale.

En 2025, l'activité de la carrière a une influence faible à modérée sur cette jauge. Cette influence est néanmoins en diminution par rapport à 2024.

**La jauge NA 4**, est située à la limite Nord-Ouest de la carrière (sous le Marin).

**Retombées totales** : en 2025, cette jauge affiche de faibles retombées totales (235 mg/m<sup>2</sup>/jour), équivalentes à celles de 2024 (223 mg/m<sup>2</sup>/jour).

Sur cette jauge, les niveaux de retombées totales varient de façon importante entre les périodes de mesures : il y a ainsi un ratio supérieur à 3 entre la valeur maximale (384 mg/m<sup>2</sup>/jour) constatée lors de la 2<sup>e</sup> période de mesures et la valeur minimale (119 mg/m<sup>2</sup>/jour) enregistrée lors de la 3<sup>e</sup> période de mesures.

**Retombées minérales** : en 2025, la part des retombées minérales reste majoritaire (71%) et apparaît en augmentation par rapport à celle de 2024 (65%). Cette jauge affiche un empoussièrément minéral faible (168 mg/m<sup>2</sup>/jour), en très légère augmentation par rapport à 2024 (145 mg/m<sup>2</sup>/jour).

L'empoussièrément minéral entre les campagnes de mesures est globalement homogène.

En 2025, l'activité de la carrière a une faible influence sur cette jauge. Cette influence est restée globalement stable par rapport à 2024.

### 4.4.3. Jauges de type b (proximité des premières habitations)

En 2025, la jauge de type b n'a pas dépassé l'objectif de 500 mg/m<sup>2</sup>/jour en moyenne annuelle glissante prescrit par l'article 19.7 de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié.

**La jauge MRD5** est située à environ 700 mètres au Nord-Ouest de la carrière.

**Retombées totales** : en 2025, elle affiche un empoussièrement faible (112 mg/m<sup>2</sup>/jour), en diminution par rapport à celui de 2024 (139 mg/m<sup>2</sup>/jour) et inférieur à celui de la référence du réseau.

Les niveaux d'empoussièrement sont restés faibles pendant l'année : ils varient entre 46 mg/m<sup>2</sup>/jour, constaté lors de la 3<sup>e</sup> période de mesures et 168 mg/m<sup>2</sup>/jour constaté lors de la 2<sup>e</sup> période de mesures.

En 2025, les moyennes annuelles glissantes sont restées nettement inférieures à la valeur limite réglementaire fixée à 500 mg/m<sup>2</sup>/jour.

## 5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les résultats de l'année 2025 montrent que l'activité de la carrière peut avoir une influence faible à modérée sur l'empoussièrement de son environnement immédiat. Cette influence est moins marquée qu'en 2024 sous la Tramontane.

A proximité des 1<sup>ères</sup> habitations, les niveaux d'empoussièvements sont nettement inférieurs à la valeur limite réglementaire de 500 mg/m<sup>2</sup>/jour en moyenne annuelle glissante.

Les mesures de retombées de poussières se poursuivent en 2026 autour de la carrière.

## TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Calendrier des mesures 2025

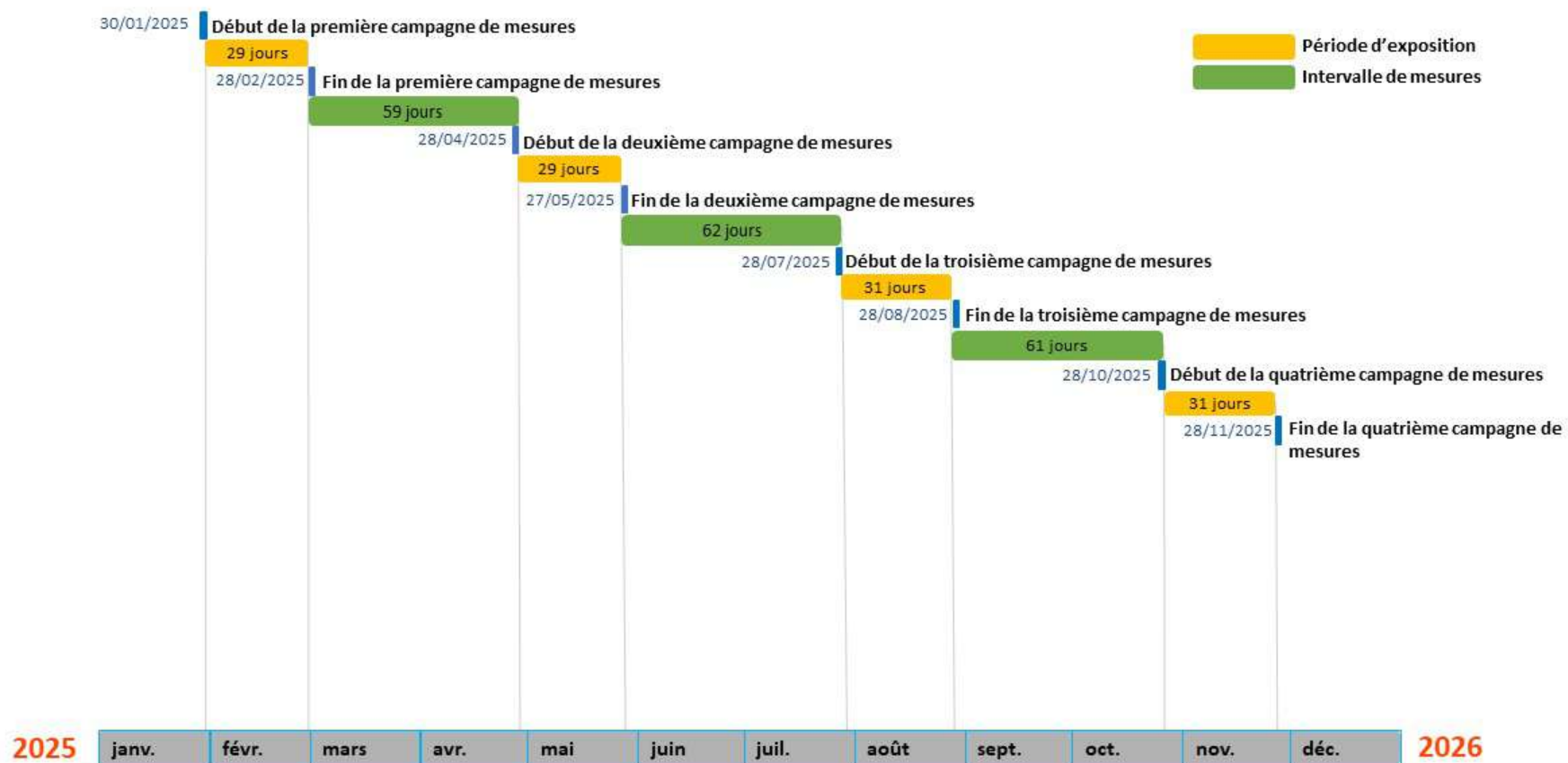
ANNEXE 2 : Mesures des retombées poussières : détails des résultats 2025

ANNEXE 3 : Mesures des retombées poussières : historique

ANNEXE 4 : Conditions météorologiques

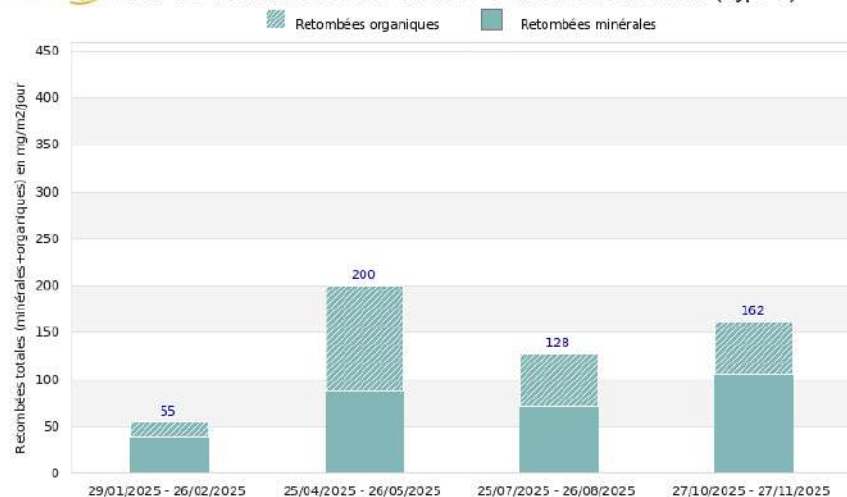
ANNEXE 5 : Méthode de détermination des retombées atmosphériques totales

# ANNEXE 1 : Calendrier des mesures 2025

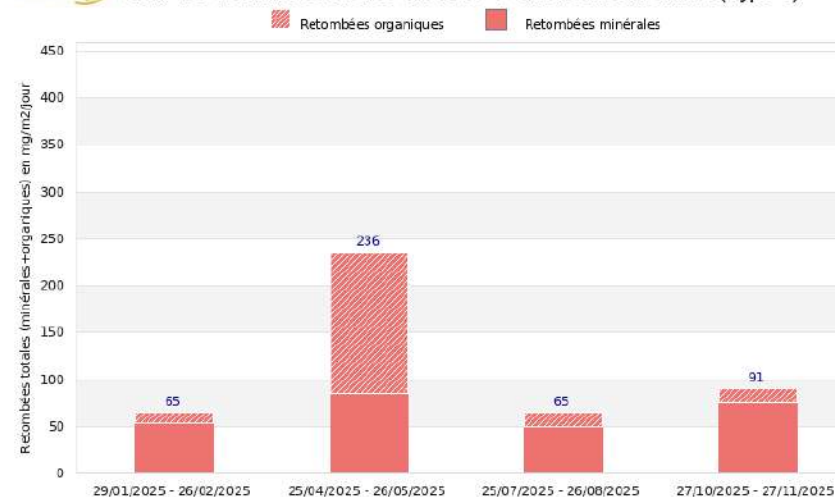


## ANNEXE 2 : Mesures des retombées poussières, détails des résultats 2025

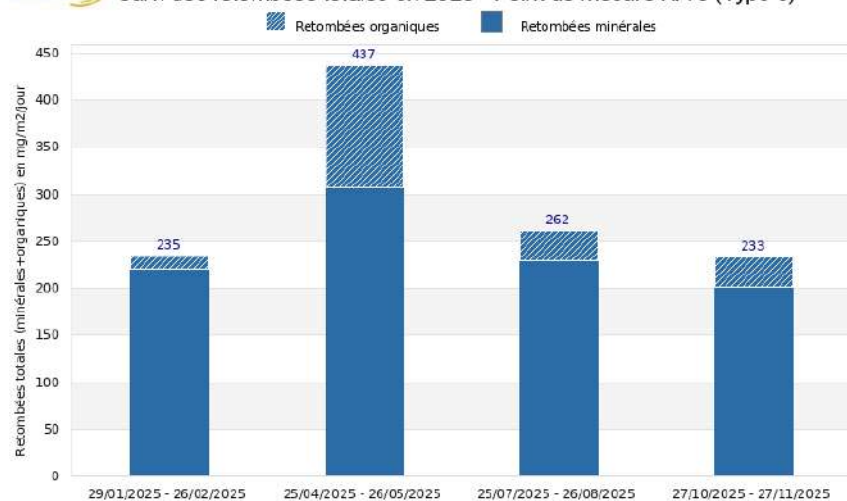
Site de Narbonne - Société SC113  
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure NA 1 (Type a)



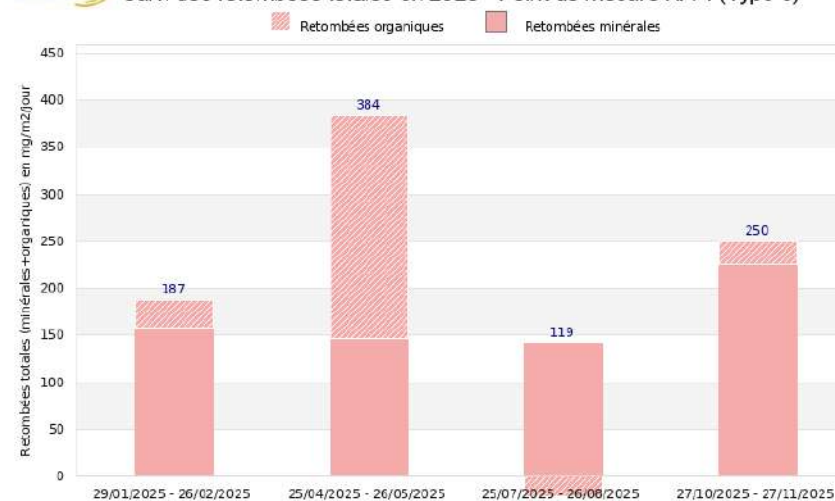
Site de Narbonne - Société SC113  
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure NA 2 (Type c)



Site de Narbonne - Société SC113  
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure NA 3 (Type c)

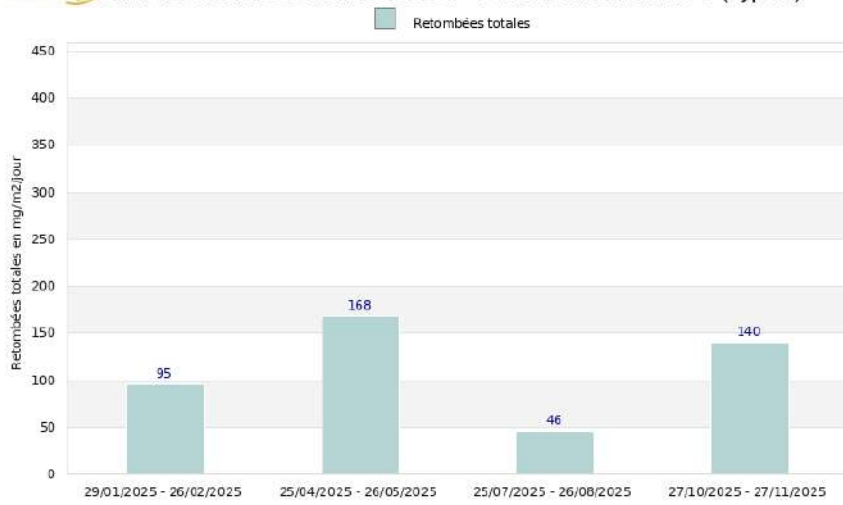


Site de Narbonne - Société SC113  
Suivi des retombées totales en 2025 - Point de mesure NA 4 (Type c)



©Atmo-Occitanie

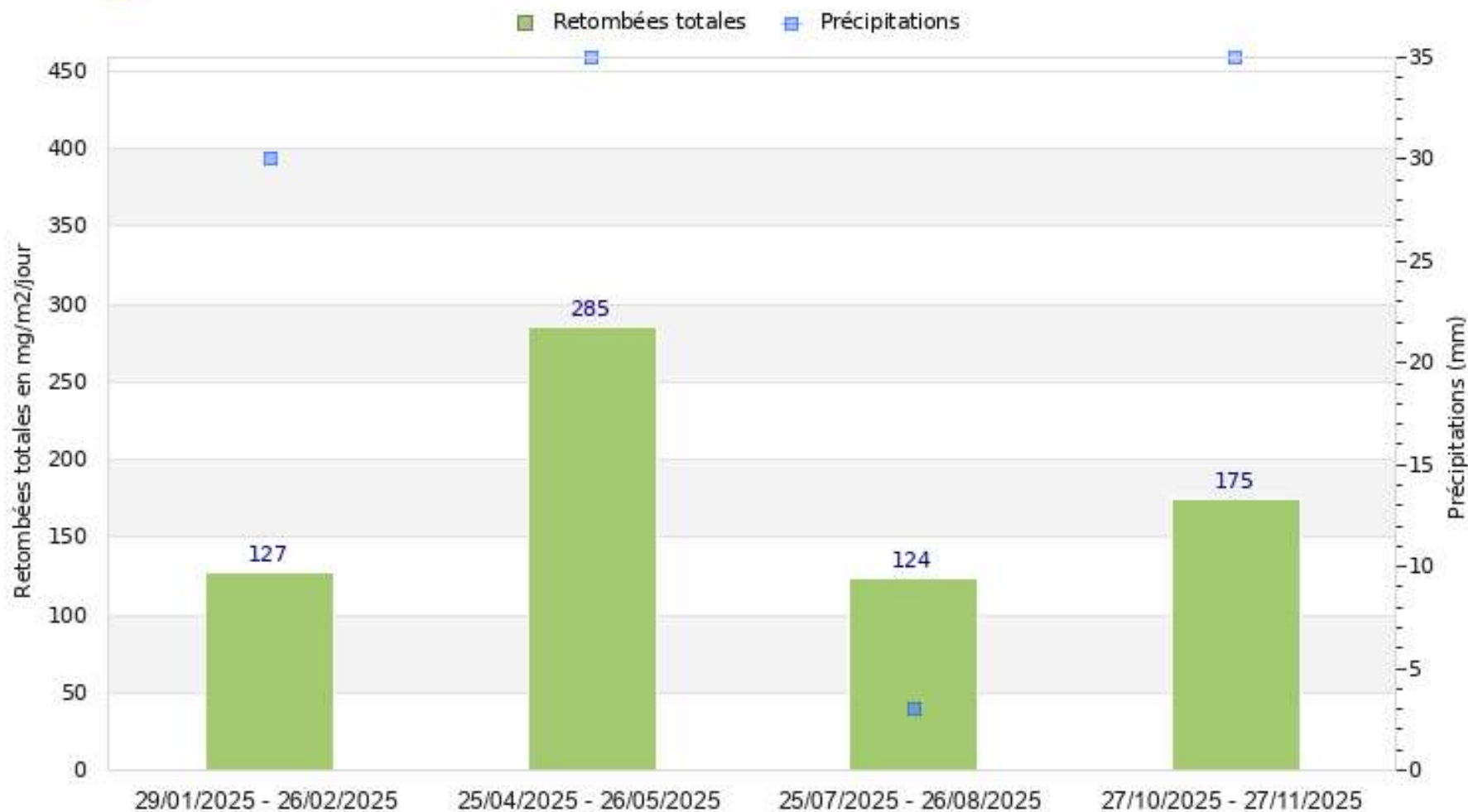
©Atmo-Occitanie



©Atmo-Occitanie



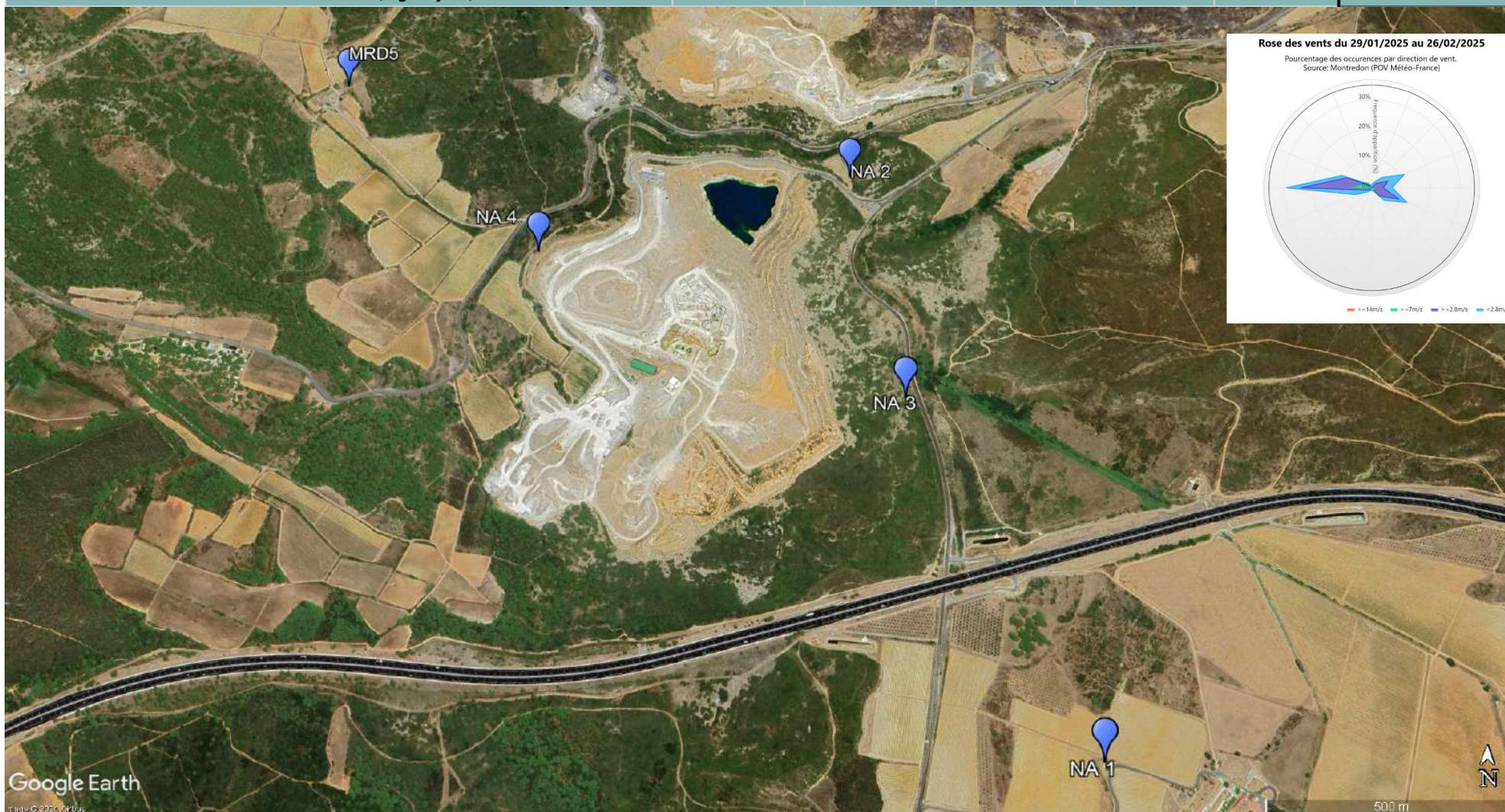
## Site de Narbonne - Société SC113 Moyenne des retombées totales par période sur l'année 2025



©Atmo-Occitanie

## Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°1 du 29/01/2025 au 26/02/2025

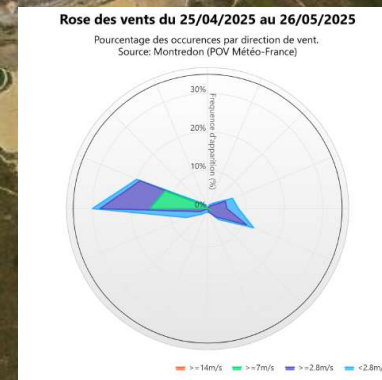
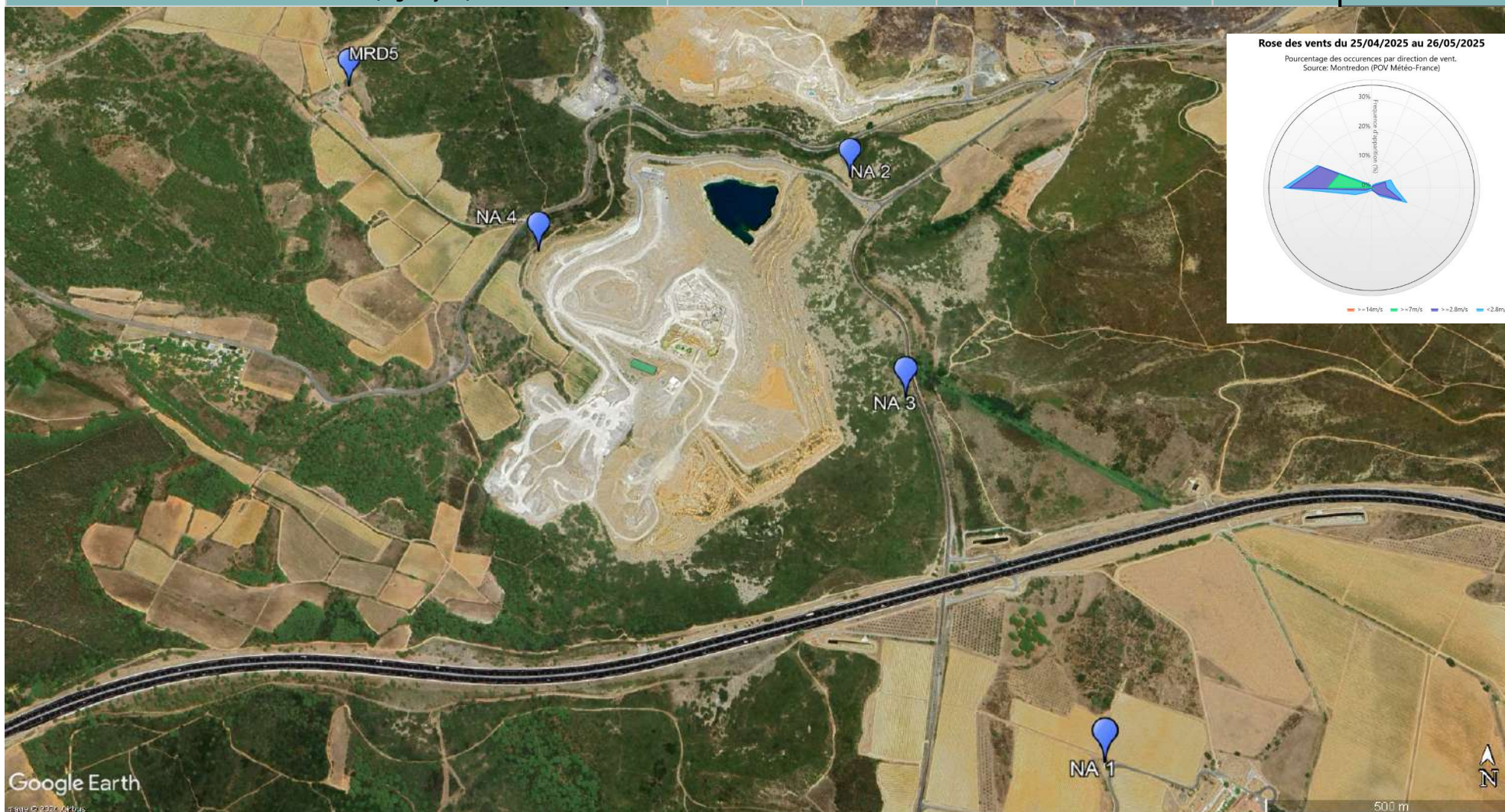
Période du 29-01-2025 au 26-02-2025	NA 1 (Type a)	NA 2 (Type c)	NA 3 (Type c)	NA 4 (Type c)	MRD 5 (Type b)	MRD 5 (Type b) Moyenne glissante*
<b>Retombées totales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	55	65	235	187	95	140
<b>Retombées minérales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	38	53	220	158		



Moyenne température : 9,3°C	Cumul précipitations : 30,2 mm	* Moyenne annuelle glissante calculée sur 4 périodes consécutives AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente
-----------------------------	--------------------------------	---

## Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°2 du 25/04/2025 au 26/05/2025

Période du 25-04-2025 au 26-05-2025	NA 1 (Type a)	NA 2 (Type c)	NA 3 (Type c)	NA 4 (Type c)	MRD 5 (Type b)	MRD 5 (Type b) Moyenne glissante*
<b>Retombées totales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	200	236	437	384	168	142
<b>Retombées minérales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	88	86	307	146		



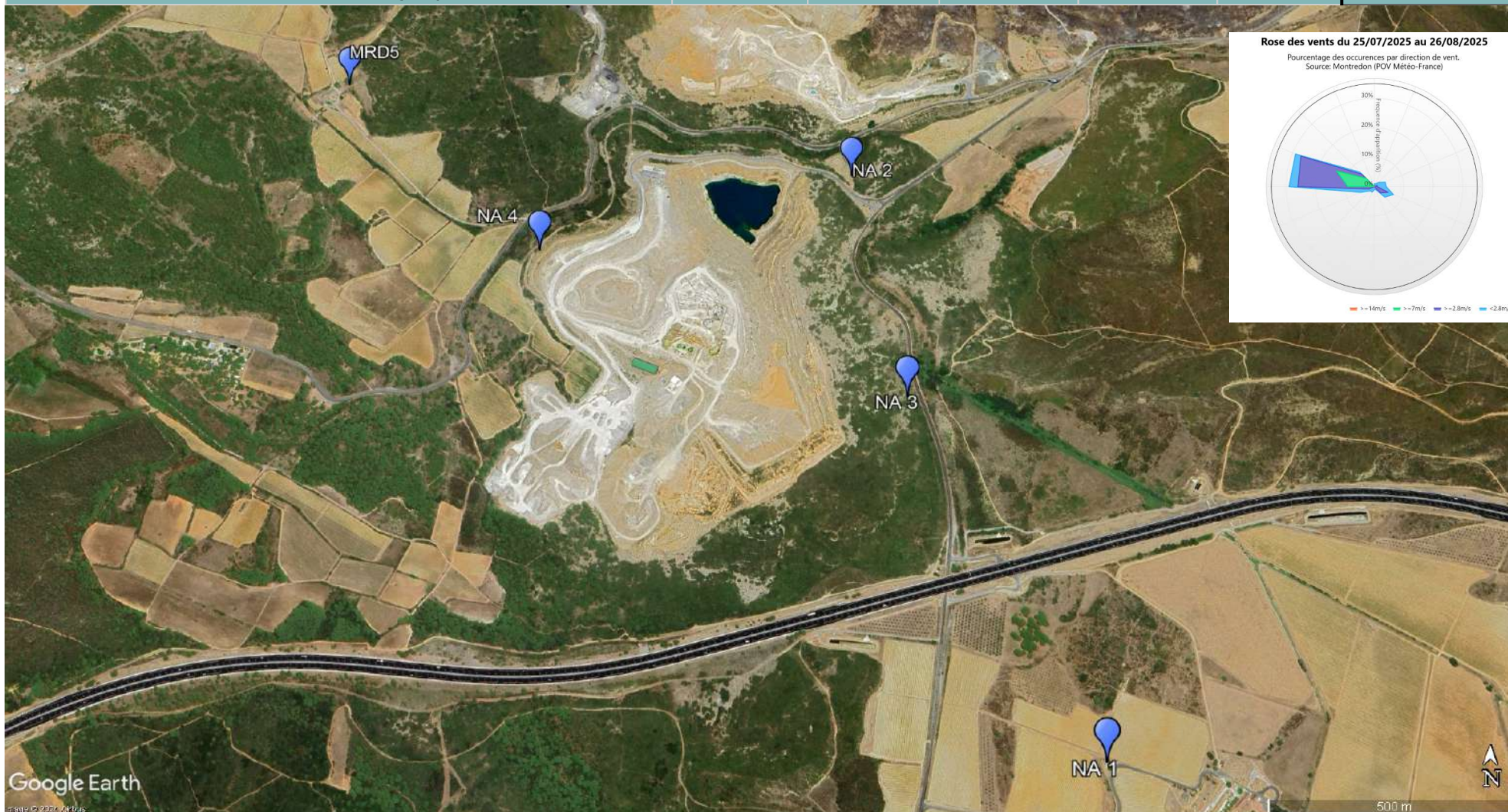
Moyenne température : 16,7°C

Cumul précipitations : 34,5 mm

\* Moyenne annuelle glissante calculée sur 4 périodes consécutives  
 AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, \* = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

## Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°3 du 25/07/2025 au 26/08/2025

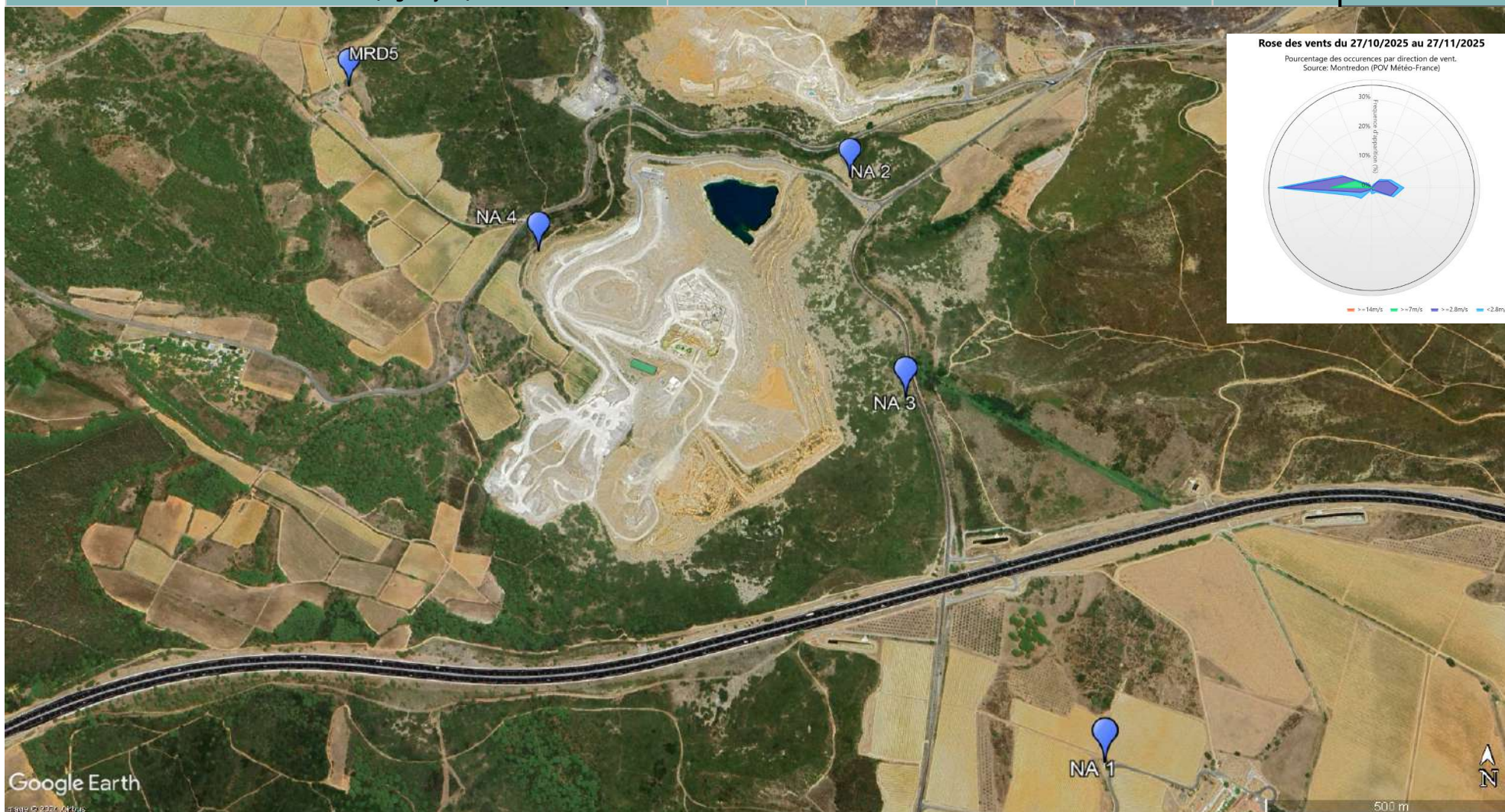
Période du 25-07-2025 au 26-08-2025	NA 1 (Type a)	NA 2 (Type c)	NA 3 (Type c)	NA 4 (Type c)	MRD 5 (Type b)	MRD 5 (Type b) Moyenne glissante*
<b>Retombées totales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	128	65	262	119	46	131
<b>Retombées minérales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	71	50	229	141		



Moyenne température : 25,4°C	Cumul précipitations : 2,9 mm	* Moyenne annuelle glissante calculée sur 4 périodes consécutives AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, * = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente
------------------------------	-------------------------------	---

## Plan d'implantation et résultats 2025 - Période n°4 du 27/10/2025 au 27/11/2025

Période du 27-10-2025 au 27-11-2025	NA 1 (Type a)	NA 2 (Type c)	NA 3 (Type c)	NA 4 (Type c)	MRD 5 (Type b)	MRD 5 (Type b) Moyenne glissante*
<b>Retombées totales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	162	91	233	250	140	112
<b>Retombées minérales (mg/m<sup>2</sup>/jour)</b>	106	75	202	226		



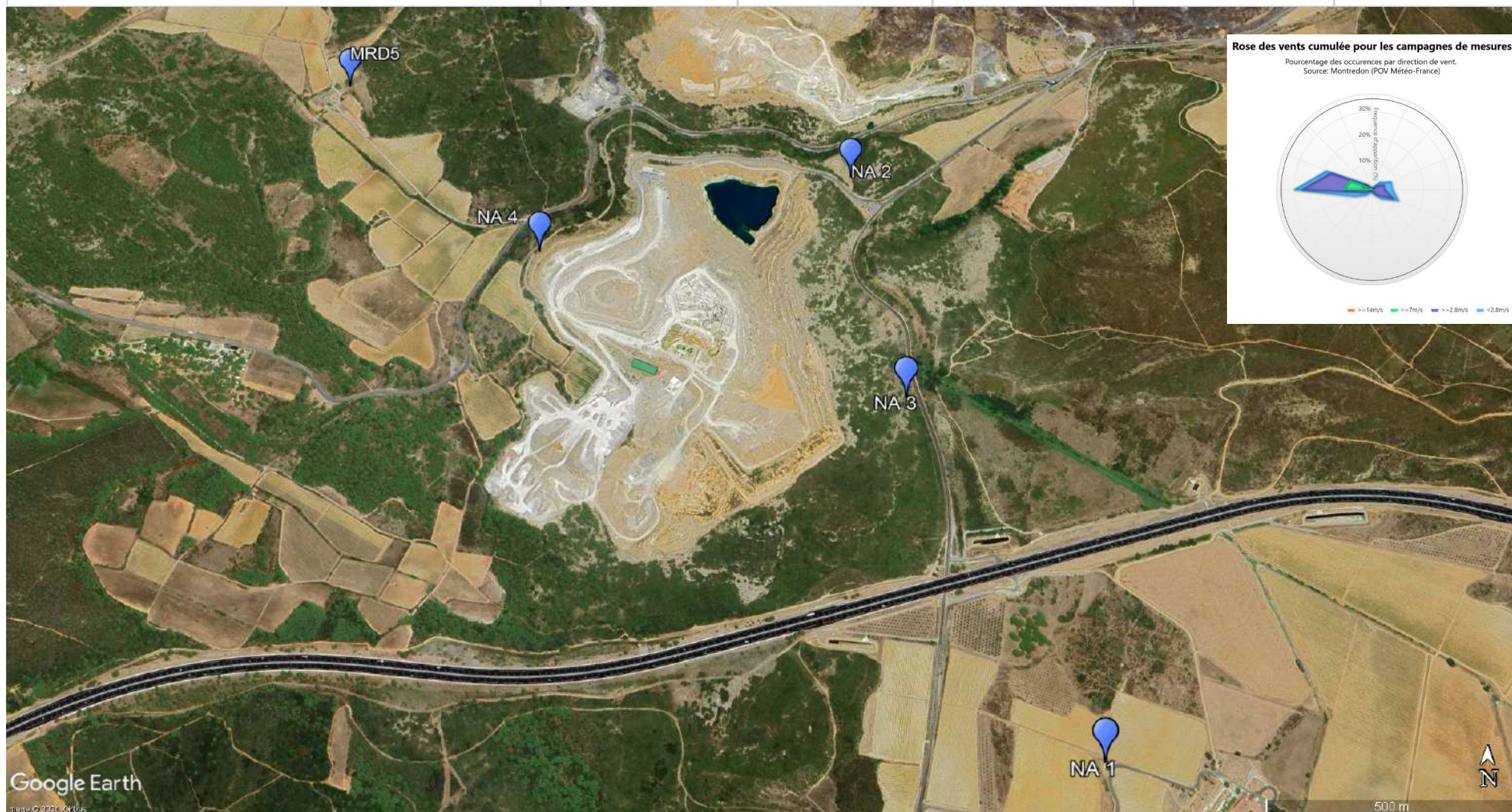
Moyenne température : 12°C

Cumul précipitations : 34,7 mm

\* Moyenne annuelle glissante calculée sur 4 périodes consécutives  
 AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu, MI = Mesure invalidée, \* = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

## Mesures des retombées de poussières, moyenne des campagnes 2025

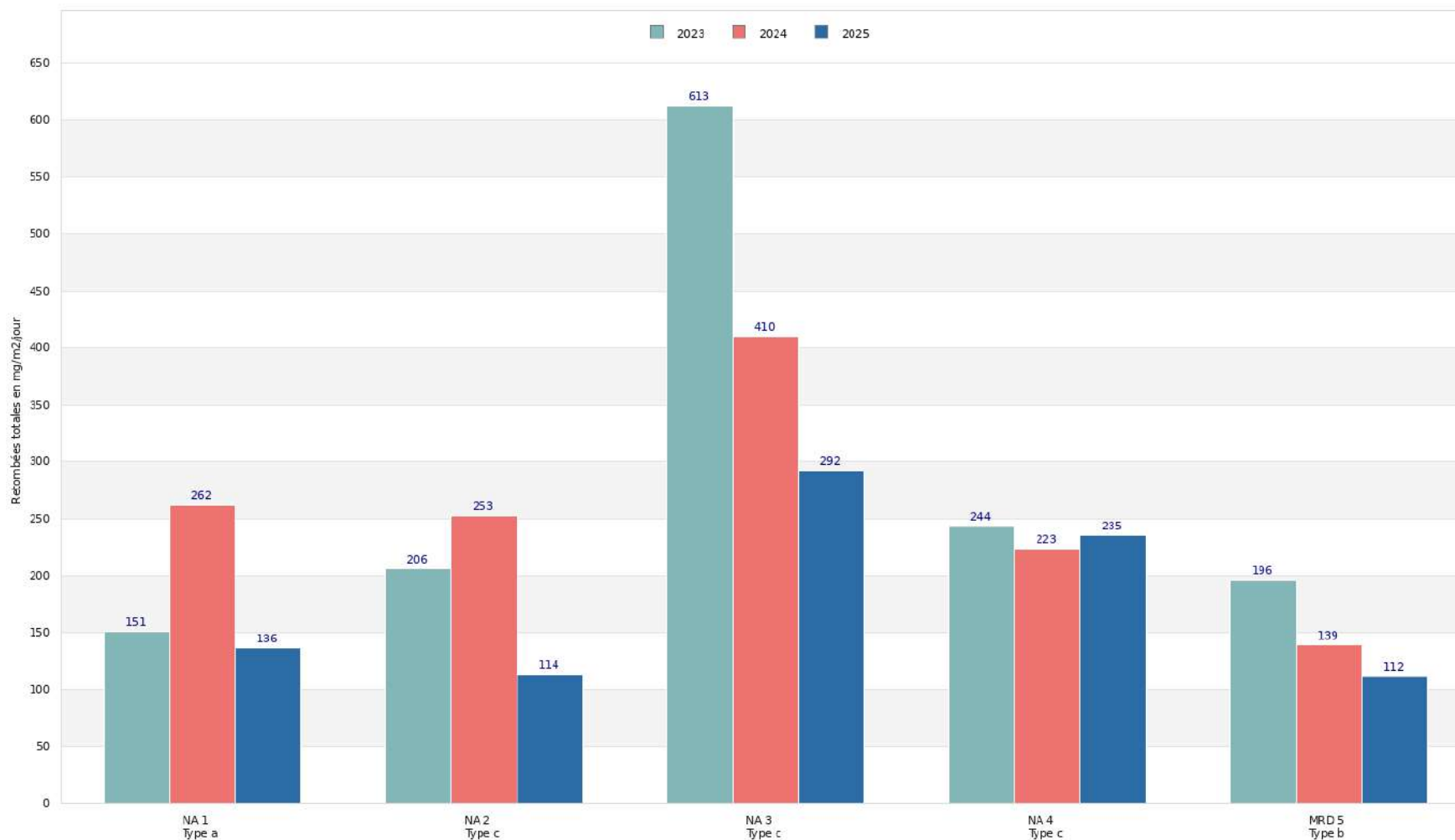
	NA 1 Type a	NA 2 Type c	NA 3 Type c	NA 4 Type c	MRD 5 Type b
Retombées totales (mg/m <sup>2</sup> /jour)	136	114	292	235	112
Retombées minérales	76	66	240	168	



## ANNEXE 3 : Mesures des retombées poussières, historique



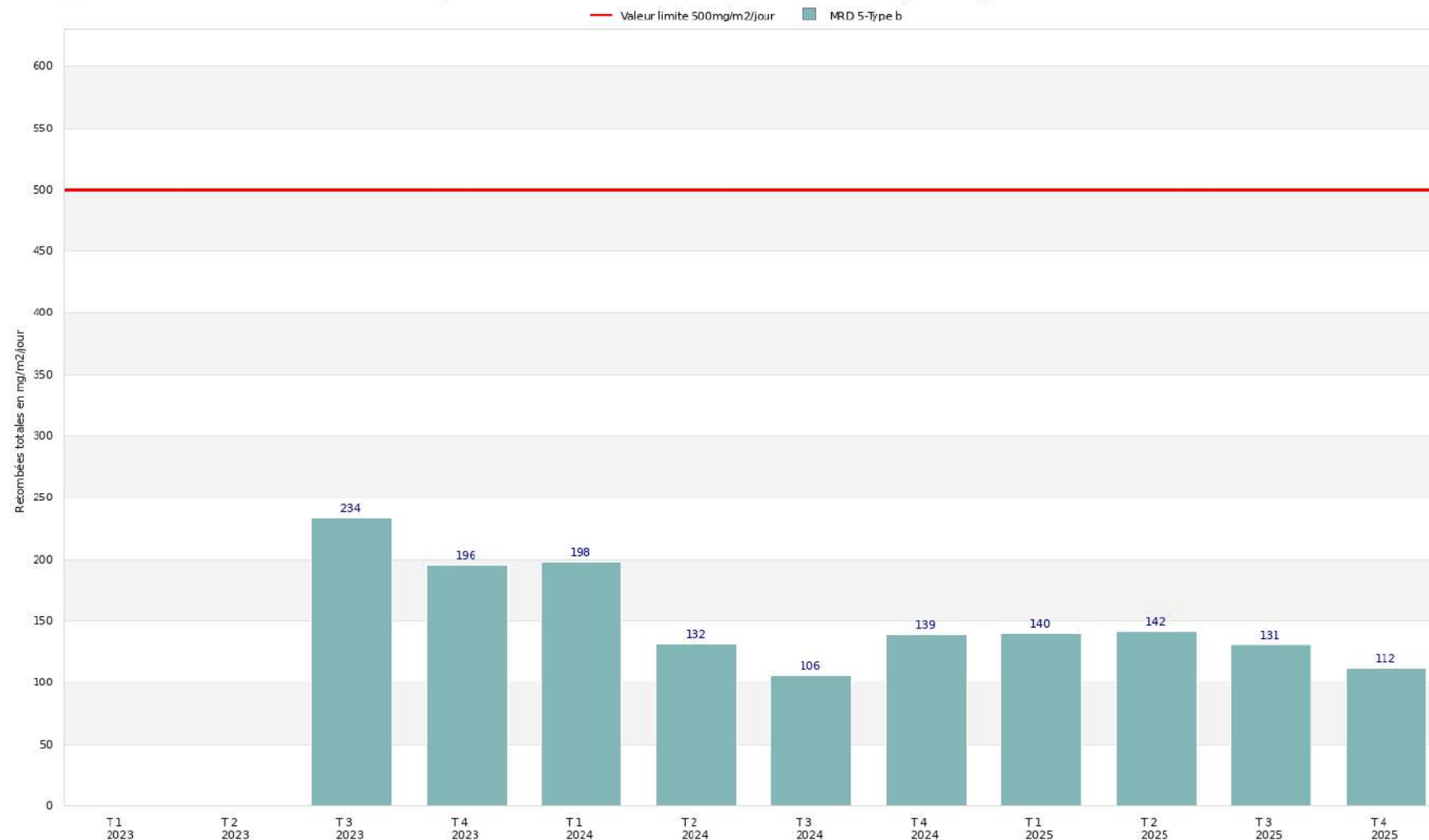
Site de Narbonne - Société SC113  
Moyenne des retombées totales, évolution des moyennes annuelles



## Mesures des retombées poussières, historique moyennes glissantes



### Site de Narbonne - Société SC113 Moyenne des retombées totales, évolution des moyennes glissantes



Pour chaque période, la moyenne annuelle glissante est déterminée à partir des résultats des 4 périodes précédentes (au moins 75% des données sont nécessaires pour calculer une moyenne annuelle glissante).

## Mesures des retombées poussières, historique

Année	Dates d'exposition	retombées totales (en mg/m <sup>2</sup> /jour)					
		NA 1	NA 2	NA 3	NA 4	MRD 5	Moyenne
2025	27/10/2025 au 27/11/2025	162	91	233	250	140	175
	25/07/2025 au 26/08/2025	128	65	262	119	46	124
	25/04/2025 au 26/05/2025	200	236	437	384	168	285
	29/01/2025 au 26/02/2025	55	65	235	187	95	127
	Moyenne annuelle 2025	136	114	292	235	112	
2024	09/10/2024 au 06/11/2024	251	318	272	243	215	260
	10/07/2024 au 08/08/2024	D	162	403	293	89	237
	11/04/2024 au 13/05/2024	272	220	579	205	160	287
	12/01/2024 au 12/02/2024	D	310	385	151	91	234
	Moyenne annuelle 2024	262	253	410	223	139	
2023	07/11/2023 au 05/12/2023	RAT	164	790	108	83	286
	07/08/2023 au 06/09/2023	142	210	306	244	192	219
	05/05/2023 au 06/06/2023	D	275	684	379	427	441
	03/02/2023 au 07/03/2023	159	175	672	D	82	272
	Moyenne annuelle 2023	151	206	613	244	196	
2022	05/10/2022 au 04/11/2022	111	108	221	315		189
	06/07/2022 au 04/08/2022	314	476	879	544		553
	08/04/2022 au 06/05/2022	231	111	249	386		244
	12/01/2022 au 09/02/2022	169	176	859	161		341
	Moyenne annuelle 2022	206	218	552	352		
2021	17/11/2021 au 15/12/2021	101	126	290	140		164
	18/08/2021 au 16/09/2021	456	313	310	582		415
	19/05/2021 au 17/06/2021	232	197	606	330		341
	15/02/2021 au 18/03/2021	346	275	477	508		402
	Moyenne annuelle 2021	284	228	421	390		

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu,

MI = Mesure invalidée, \* = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

## Mesures des retombées poussières minérales, historique

Année	Dates d'exposition	retombées minérales (en mg/m <sup>2</sup> /jour)					
		NA 1	NA 2	NA 3	NA 4	MRD 5	Moyenne
2025	27/10/2025 au 27/11/2025	106	75	202	226		152
	25/07/2025 au 26/08/2025	71	50	229	141		123
	25/04/2025 au 26/05/2025	88	86	307	146		157
	29/01/2025 au 26/02/2025	38	53	220	158		117
	Moyenne annuelle 2025	77	67	241	169		
2024	09/10/2024 au 06/11/2024	169	195	194	172		183
	10/07/2024 au 08/08/2024	D	122	241	122		162
	11/04/2024 au 13/05/2024	193	143	510	155		250
	12/01/2024 au 12/02/2024	D	274	364	129		256
	Moyenne annuelle 2024	182	185	328	146		
2023	07/11/2023 au 05/12/2023	RAT	138	741	91		323
	07/08/2023 au 06/09/2023	101	164	264	201		183
	05/05/2023 au 06/06/2023	D	139	579	240		319
	03/02/2023 au 07/03/2023	117	141	601	D		286
	Moyenne annuelle 2023	110	147	547	178		
2022	05/10/2022 au 04/11/2022	43	79	124	240		122
	06/07/2022 au 04/08/2022	190	361	728	455		434
	08/04/2022 au 06/05/2022	147	82	213	337		195
	12/01/2022 au 09/02/2022	134	144	809	129		304
	Moyenne annuelle 2022	130	168	470	291		
2021	17/11/2021 au 15/12/2021	65	95	259	89		127
	18/08/2021 au 16/09/2021	373	273	269	501		354
	19/05/2021 au 17/06/2021	171	160	381	271		245
	15/02/2021 au 18/03/2021	244	218	392	445		325
	Moyenne annuelle 2021	214	187	326	327		

AI = Accès impossible, RAT = Retrouvé à terre, D = Disparu,  
MI = Mesure invalidée, \* = Non pris en compte dans la moyenne, ! = Durée d'exposition différente

## ANNEXE 4

### Conditions météorologiques

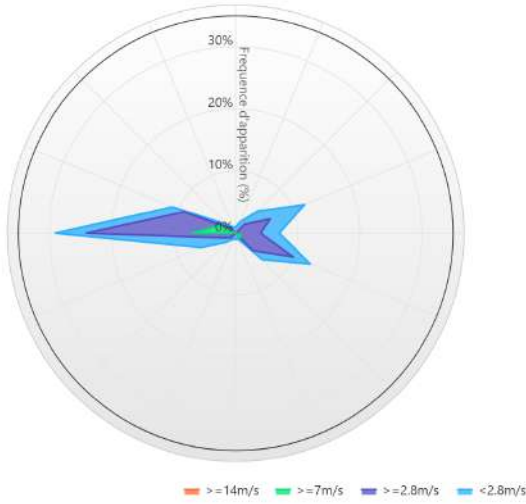
Conformément à l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, les paramètres météorologiques (direction et vitesse du vent, température et pluviométrie) nécessaires à l'interprétation des mesures de retombées de poussières sont issues d'un Point d'Observation Virtuelle (POV) fourni par Météo France.

Période	Jours d'exposition	pluviométrie (mm)	Nb jours de pluie	Nb jours avec vent >2,8m/s	Nb jours avec vent >7m/s	Nb jours avec vent >14m/s	Vitesse moyenne vent (m/s)	Température moyenne (°C)
du 29/01/2025 au 26/02/2025	28	30.2	11	27	13	1	4.1	9.3
du 25/04/2025 au 26/05/2025	31	34.5	9	31	20	0	5.3	16.7
du 25/07/2025 au 26/08/2025	32	2.9	4	31	21	0	5	25.4
du 27/10/2025 au 27/11/2025	31	34.7	6	29	22	0	5.1	12
Min		2.9	4	27	13	0	4.1	9.3
Max		34.7	11	31	22	1	5.3	25.4
Moyenne							4.9	
Cumul	122	102.3	30	118	76	1		

# Roses des vents

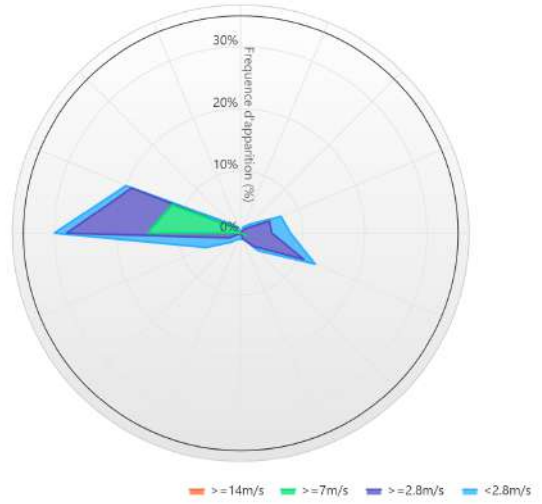
## Rose des vents du 29/01/2025 au 26/02/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.  
Source: Montredon (POV Météo-France)



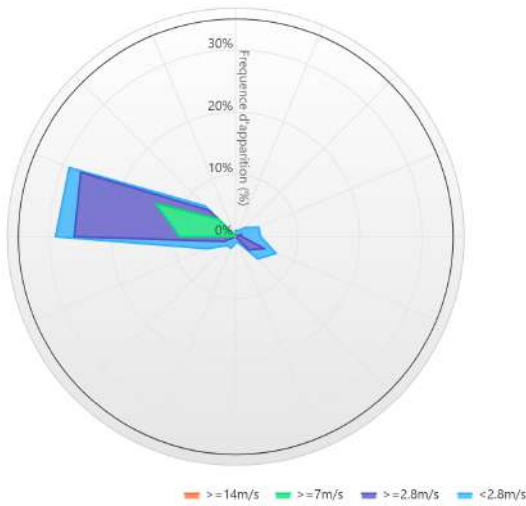
## Rose des vents du 25/04/2025 au 26/05/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.  
Source: Montredon (POV Météo-France)



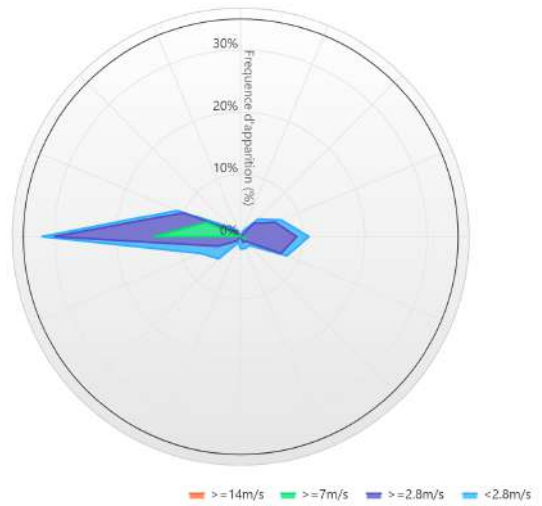
## Rose des vents du 25/07/2025 au 26/08/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.  
Source: Montredon (POV Météo-France)



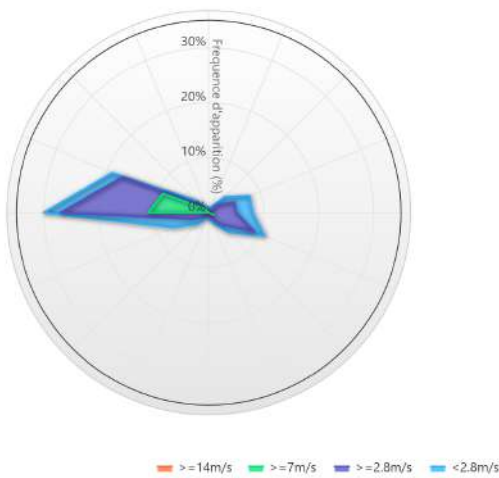
## Rose des vents du 27/10/2025 au 27/11/2025

Pourcentage des occurrences par direction de vent.  
Source: Montredon (POV Météo-France)



## Rose des vents cumulée pour les campagnes de mesures

Pourcentage des occurrences par direction de vent.  
Source: Montredon (POV Météo-France)



## Caractéristiques météorologiques de l'année 2025 en Occitanie (source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuels de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

### Janvier 2025 : « Un mois proche des normales »

En ce mois de janvier, malgré des précipitations marquées à l'échelle de la France (48.1% de précipitations supérieures à la normale), la région Occitanie reste déficitaire en pluviométrie (les cumuls sont inférieurs à la normale de 3.6%). C'est néanmoins davantage de précipitations que le mois de décembre et davantage encore que le mois de novembre (avec 19.0% et 44.7% de déficit).

Pour ce mois de janvier, la température moyenne est supérieure à la normale de 0.5°C pour la France ; elle est de 1.1°C supérieure à la normale pour la région, de nouveau davantage que le mois précédent qui l'était de 0.4°C.

Toutefois, la température et les précipitations varient au cours du mois : le début de mois est plus chaud et pluvieux. Puis, le Mistral et la Tramontane se mettent en place, le milieu du mois devient plus sec et plus froid. A la fin du mois les précipitations reviennent et les températures remontent au-dessus de la normale.

La fin du mois, les 27 et 30, a également été ponctuée par des épisodes orageux, donnant lieu à de l'activité électrique et de fortes rafales.

### Février 2025 : « Quelques records de pluie à l'est dans un mois plutôt sec »

Du 1er au 6, les conditions sont anticycloniques avec de fortes gelées et du brouillard parfois dense le long des rivières du Lot et du Tarn. Le 7 et le 8 se met en place le premier épisode de Sud, concernant principalement l'est de la région, avec des pluies orageuses en plaine et de la neige dès 600 m. Le temps reste maussade du 9 au 13 avec un nouvel épisode pluvieux concernant l'est de la région dans la nuit du 12 au 13. Le temps est calme ensuite du 13 au 20.

Le 21 un vent de Sud amène des précipitations sur le nord du Gard et de l'Hérault, ces précipitations se renforcent le 22 et gagnent la quasi-totalité de la région. Du 23 au 26, des faibles précipitations venant de l'Atlantique gagnent la partie Midi-Pyrénées.

Le mois se termine comme il a commencé par des conditions anticycloniques dans un flux de Nord, les seules précipitations se déroulant de ce fait par blocage sur les Pyrénées et leur piémont.

### Mars 2025 : « Un mois très pluvieux sur le Languedoc-Roussillon »

Le mois de mars 2025 a été marqué par un grand nombre de situations météorologiques imposant un flux de secteur Sud (présence de gouttes froides en Méditerranée).

La température moyenne à l'échelle de la région est proche de la normale avec 8,6°C contre 8,4°C. Cependant, les températures minimales sont au-dessus des normales (+1,0°C) et les maximales en dessous des normales (-0,5°C). Les précipitations sont contrastées sur ce mois de mars 2025 avec de faibles cumuls sur le Gers, la Lomagne et le pays toulousain alors que d'importants cumuls ont été relevés sur la chaîne des Pyrénées et des Cévennes mais aussi en plaine gardoise.

Pour finir, l'ensoleillement a été peu généreux sur la région avec de fortes anomalies négatives d'ensoleillement sur le Languedoc-Roussillon, un peu moins marquées côté Midi-Pyrénées où l'ouest de la région est en léger excédent.

### Avril 2025 : « Un mois coupé en deux »

Le mois d'avril 2025 a été assez hétérogène : sa première moitié est marquée par un temps généralement clément, plutôt sec, et des températures très douces parfois bien au-dessus des normales. La seconde moitié du mois est rythmée par un temps plus perturbé, avec des situations souvent pluvieuses voire orageuses, et des températures plus proches des normales de saison.

La température moyenne à l'échelle de la région est bien au-dessus de la normale avec 12,4°C, contre 10,8°C habituellement pour un mois d'avril, soit un écart à la normale de +1,6°C.

En termes de précipitations, ce mois d'avril 2025 très est proche de la normale avec un cumul agrégé à l'échelle de la région de 88 mm, pour une normale de 93 mm. La répartition de ces pluies est assez contrastée : le Lot et les Cévennes comptent parmi les endroits les plus arrosés, tandis que l'arc méditerranée est resté plus sec (notamment la Camargue et le Roussillon). Concernant l'ensoleillement, au global sur l'ensemble du mois il a été très proche de la normale.

## **Mai 2025 : « Une succession d'épisodes pluvio-orageux »**

Le mois de mai a été marqué par trois premières semaines plus ou moins perturbées. Les conditions atmosphériques avec de l'air chaud en surface et de l'air froid en altitude ont créées de l'instabilité et par conséquent des situations d'averses. Ces averses ont souvent pris un caractère orageux et ces orages ont parfois été forts. Cela fait que dans cette période, quelques records de pluviométries ont été localement battus.

A partir du 23, les conditions sont devenues anticycloniques et de l'air chaud est remonté par le sud, au point que le 29 et le 30, les températures maximales ont atteint de nombreux records avec des valeurs localement supérieures à 35°C.

Ces fortes valeurs ont engendré le retour d'orages en toute fin de mois. Ceux-ci sont cependant restés circonscrits au relief des Pyrénées et des Cévennes.

## **Juin 2025 : « Un mois de juin sec et très chaud »**

Ce mois de juin 2025 est le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré à l'échelle de la région Occitanie depuis le début des relevés météorologiques. Avec une température moyenne de 22.0 °C pour une normale mensuelle de 18.3 °C, soit un écart à la normale de +3.7 °C, juin 2025 se place juste derrière le mois de juin 2003 et son écart à la normale de +4.1 °C.

Les conditions atmosphériques ont été globalement très anticycloniques sur la région, ces périodes de temps sec et chaud ayant été entrecoupées de vagues orageuses parfois très intenses. Ces orages ont entraîné de fortes disparités dans la répartition des pluies, ce qui se traduit par une région Occitanie globalement déficitaire mais très localement des zones fortement excédentaires en terme de pluviométrie.

Ces conditions généralement anticycloniques ont fait de ce mois de juin 2025 un mois particulièrement ensoleillé avec un excédent d'ensoleillement de 10 à 30 % sur la quasi-totalité du territoire.

## **Juillet 2025 : « Un mois de juillet modérément chaud et sec »**

Le mois de Juillet 2025 a été marqué par une situation caniculaire en début d'échéance liée à une dorsale sur le pays puis le reste du mois a été plus frais en lien avec un régime océanique. La température moyenne à l'échelle de la région est au-dessus de la normale avec 15.2°C contre 14.6°C soit un écart de l'ordre de +0.6°C. Les températures minimales et les températures maximales moyennes sur le mois adoptent la même anomalie avec respectivement +0.7°C et +0.6°C.

Les précipitations sont contrastées sur ce mois de Juillet 2025 avec de faibles cumuls sur le Gers, le midi Toulousain, le Tarn-et-Garonne ainsi que localement en petite Camargue. A contrario, des cumuls de pluie plus importants sont relevés sur l'Est de la chaîne pyrénéenne ainsi que localement sur le Languedoc.

Pour finir, l'ensoleillement est conforme aux normales pour un mois de juillet, se situant généralement entre -10 et +10%.

## **Août 2025 : « De fortes températures et des averses orageuses »**

Au début du mois, des hautes pressions se mettent en place et font grimper le mercure progressivement, donnant ainsi des températures élevées en milieu de mois, avec parfois des orages associés. A partir du 18 août, l'arrivée d'une goutte froide rafraîchit la région et la fin de mois est ponctuée par quelques épisodes orageux.

Après un mois de juillet proche des normales pour la région Occitanie (+0.6°C), la température moyenne du mois d'août est de 22.7°C, soit 2.0°C supérieur à la normale.

Les cumuls de précipitations sont supérieurs à la normale d'environ 30%, avec 78 mm de précipitations en moyenne agrégée sur l'Occitanie, ceci après 4 mois consécutifs de déficit pluviométrique. Les cumuls les plus importants sont enregistrés dans les plaines du Gard.

L'ensoleillement est proche de la normale, voire légèrement au-dessus jusque 10% supérieur.

## Septembre 2025 : « Un mois de septembre modérément frais et sec »

La température moyenne à l'échelle de la région est en dessous de la normale avec 16.7° C contre 17°C soit un écart de l'ordre de -0.3°C. Cette anomalie négative provient essentiellement des températures maximales avec un déficit de 0.9°C par rapport aux normales. A contrario, les températures minimales sont plus chaudes que la normale de l'ordre de 0.2°C.

Les précipitations sont généralement déficitaires sur la région avec en moyenne -31% par rapport aux normales. Ce déficit est particulièrement marqué sur les départements méditerranéens alors que l'on retrouve localement quelques excédents dans les Pyrénées Catalanes, le piémont pyrénéen mais aussi dans le Quercy.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est déficitaire par rapport aux normales sur la région de l'ordre de 20%. Ce déficit est plus marqué à l'Ouest de la région et les valeurs se rapprochent de la normale en se décalant vers le Languedoc.

## Octobre 2025 : « Un mois contrasté mais encore peu pluvieux et doux »

Le mois commence avec des conditions anticycloniques. Dans la nuit du 4 au 5, on note juste quelques averses sur la partie Midi-Pyrénées. Ensuite sous l'influence d'un anticyclone peu mobile situé sur les îles britanniques, le temps sur la région est calme et sec.

Néanmoins, les 13 et 14, des averses se déroulent sur les Pyrénées et la plaine du Roussillon.

Le 19, le temps change radicalement avec une dépression qui descend du nord en apportant pluie et vent. Le flux devient alors zonal d'ouest et les perturbations très pluvieuses se succèdent avec notamment le passage de la tempête "Benjamin" sur la région le 23. Il faut attendre le 30 pour retrouver un temps sec.

## Novembre 2025 : « Un mois de novembre doux mais contrasté »

La température moyenne à l'échelle de la région est au-dessus de la normale avec 8,9°C contre 8,3°C soit un écart de l'ordre de +0,6°C. Cette anomalie positive est visible sur les températures maximales avec un excédent de +0,6°C ainsi que sur les températures minimales avec un excédent de +0,7°C. Le mois de novembre débute dans la douceur avant de basculer vers la fraîcheur en fin de mois.

Les précipitations sont généralement proches des normales sur la région avec en moyenne -7% par rapport aux normales. Le déficit est particulièrement marqué sur le Languedoc et le Roussillon alors que l'on retrouve des excédents dans un large midi-toulousain.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est excédentaire par rapport aux normales sur la région de l'ordre de +10 à +20%. Localement l'ensoleillement est déficitaire notamment sur le Lot avec -10 à -20%.

## Décembre 2025 : « Un mois de décembre doux et pluvieux »

La température moyenne à l'échelle de la région est de 7,2°C soit une anomalie positive de +1,7°C par rapport à la normale mensuelle (calculée sur la période 1991-2020 et égale à 5,6°C). C'est le 7ème mois de décembre le plus chaud depuis 1947 juste après décembre 2018 (+1,9°C) et loin derrière décembre 2015 (+3,3°C).

Coté précipitation, il y a une grande disparité avec des départements Méditerranéens largement plus arrosés que les départements plus océaniques.

En termes d'anomalie cela représente des écarts considérables avec autour de +200% d'excédent, des Pyrénées-Orientales à la Lozère alors que sur une large zone ouest, à l'ouest d'un axe s'étendant des Pyrénées-ariégeoises jusqu'au Lot, le déficit est autour de -30 à -50%, voire même -60 à -70% localement dans les Hautes-Pyrénées.

Pour finir, la durée d'ensoleillement est globalement déficitaire (le Gard arrive en tête avec -20% de déficit sur la partie sud) sauf pour les départements du centre-nord avec un excédent plus marqué pour l'ouest Tarn et le Tarn-et-Garonne qui avoisine +10%.

# Annexe 5

## Méthode de détermination des retombées atmosphériques totales

---

Le protocole de détermination des retombées atmosphériques totales mis en œuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-014 de novembre 2017 (Qualité de l'air – Air Ambiant – Détermination des retombées atmosphériques totales – Echantillonnage – Préparation des échantillons avant analyses) qui remplace celle de novembre 2003 ainsi que sur l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières.

### Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière (Jauge de type a).
- une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants (Jauge de type b).
- une ou plusieurs stations de mesure implantées en limite de site, sous les vents dominants (jauge de type c).

### Appareillage utilisé



« Le collecteur de précipitation » de type jauge est un dispositif destiné à recueillir les retombées atmosphériques. Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Le collecteur de précipitations utilisé par Atmo Occitanie est un récipient d'une capacité suffisante (10 litres) pour recueillir les précipitations de la période considérée et est muni d'un entonnoir de diamètre connu (25 cm de diamètre). Le dispositif est placé à une hauteur de 1,5 mètre.

## Temps d'exposition

Les campagnes de mesures doivent être trimestrielles, la durée d'exposition dure trente jours avec un intervalle de soixante jours entre deux mesures (une tolérance de plus ou moins 2 jours est admissible).

Le récipient est ensuite envoyé en laboratoire pour analyse.

## Analyse au laboratoire

Les analyses réalisées par le laboratoire se déroulent de la manière suivante :

- **Choix de l'échantillonnage** : selon la quantité de l'échantillon recueilli, ou si des analyses particulières nécessitant un traitement spécifique sont envisagées, il est possible de choisir de traiter la totalité de l'échantillon ou seulement une partie de celui-ci.

Dans le cas d'un sous-échantillonnage,

- le prélèvement est homogénéisé afin de garantir la représentativité de la mesure.
- 2 sous échantillonnages sont effectués et analysés afin de vérifier la répétabilité de la mesure

Dans le cas de la détermination des retombées minérales et organiques par calcination, afin d'améliorer la précision de la mesure, la totalité de l'échantillon est traitée.

- **Evaporation** : l'eau contenant les poussières de l'échantillon sélectionné (complet ou partiel) transférée dans le récipient masse initiale (m1) est évaporée à l'étuve à 105 °C.

- **Pesée des poussières** : après évaporation de l'eau, le récipient est de nouveau pesé (masse finale « m2») La différence des masses «m1 – m2» du récipient est égale à la masse de retombées totales dans le volume « Vtraité ».

La masse des retombées totales « m RT » en milligrammes est déterminée de la manière suivante

$$m_{RT} = (m_1 - m_2) * V_T / V_{traité}$$

Avec  $V_T = V_{traité}$  si la totalité de l'échantillon est traité sinon  $V_T =$  Volume total de l'échantillon avant sous-échantillonnage.

- **Détermination des retombées en mg/m<sup>2</sup>/jour :**

La masse des retombées totales « C RT » en mg/m<sup>2</sup>/jour est déterminée de la manière suivante :

$$C_{RT} = m_{RT} / S / t$$

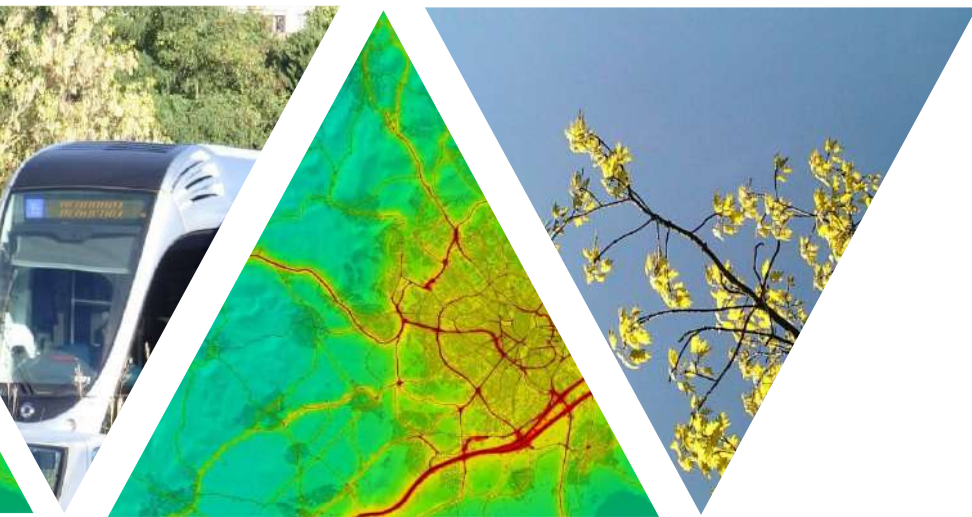
Avec S = Surface de l'entonnoir en m<sup>2</sup> et t = durée d'exposition en jour

- **Calcination :**

Elle permet d'estimer la masse de composés organiques combustibles à la température de 525 °C +/- 25 °C et par extension une estimation de la masse de composés minérales. Elle est aussi dénommée « perte au feu ».

Cette mesure est réalisée après évaporation à 105 °C de la totalité de l'échantillon. Après calcination 525 °C, la masse finale des poussières restantes correspondantes aux poussières minérales est déterminée par pesée puis convertie en mg/m<sup>2</sup>/jour.

Il est ainsi possible de déterminer la masse des retombées organiques ainsi que la part de chaque fraction dans les retombées totales.



# L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)



**Agence de Montpellier**  
(Siège social)  
10 rue Louis Lépine  
Parc de la Méditerranée  
34470 PEROLS

**Agence de Toulouse**  
10bis chemin des Capelles  
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53  
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie